



SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY

AVOCATS

10 Avenue Alsace Lorraine – 38000 GRENOBLE

☎ 04-76-03-29.66

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE DE CHAMROUSSE, Plateau de l'Arselle – lieudit Bachat-Bouloud,

UN APPARTEMENT en COPROPRIETE, d'une superficie de 27,20 m2, à l'étage -2, avec casier à skis.

(cadastré section BB 33 à 37, BB 39, BB 41 à 42, BB 44, BB 218 à 219, BB 226, BB 229, BB 283 à 289, BB 312, et plus particulièrement les lots 2102 et 2113)

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 26 MARS 2024 à 14 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE
Place Firmin Gautier
38000 GRENOBLE**

**Visite prévue sur place le MERCREDI 13 MARS 2024 de 10 heures à 11 heures par le
ministère de Maître Richard REYNAUD, Commissaire de Justice à ST MARCELLIN (38160)**

MISE A PRIX : 15.000 €

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 €

Par chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA DES ALPES, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL GUMUSCHIAN ROGUET BONZY – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés, Tél 04.76.03.29.66 – www.bastille-avocats.fr et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.